



Terrasse-Vaudreuil

**AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT NUMÉRO 628-2**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ :

QUE le règlement numéro 628-2 intitulé :

**Règlement numéro 628-2 modifiant le règlement numéro 628 -
Règlement relatif au stationnement - RMH 330**

a été adopté par le conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil, le 13 octobre 2015.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au Service du greffe, 74, 7^e Avenue, Terrasse-Vaudreuil, durant les heures de travail, soit de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h 30, du lundi au vendredi.

DONNÉ À TERRASSE-VAUDREUIL, ce vingt-septième (27^e) jour du mois d'octobre deux mille quinze (2015).

Lily Ducharme
Greffière

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la municipalité www.terrasse-vaudreuil.ca